



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 13899

Numéro SIREN : 384 017 927

Nom ou dénomination : A.B. LES SEQUOIAS

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2014 sous le numéro de dépôt 59545



1405961203

DATE DEPOT :	2014-07-01
NUMERO DE DEPOT :	2014R059545
N° GESTION :	2014B13899
N° SIREN :	384017927
DENOMINATION :	A.B. LES SEQUOIAS
ADRESSE :	Tour Jade, 16 rue Vandrezanne 75013 Paris
DATE D'ACTE :	2014/05/23
TYPE D'ACTE :	ACTE
NATURE D'ACTE :	LISTE DES SIEGES SOCIAUX ANTERIEURS

ETAT DES SIEGES SOCIAUX ANTERIEURS

Je soussigné, Monsieur Rémy GUERIN

Agissant en qualité de gérant de la société EURL AB LES SEQUOIAS, société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital social de 57 610,81 € dont le siège social se situe désormais à PARIS (75013) 16 rue Vandrezanne

certifie et atteste que les sièges sociaux de cette société ont été les suivants :

- 9-11 rue de Benoît (92156) SURESNES CEDEX
- route de Sennely (45240) MENESTREAU EN VILLETTE
- du 15 octobre 2002 au 10 décembre 2008 : 2 rue du Commandant Arago 45000 ORLEANS
- du 10 décembre 2008 au 23 mai 2014 : 17 ter rue d'Alsace 92320 CHATILLON
- depuis le 23 mai 2014 : 16 rue Vandrezanne 75013 PARIS

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait le 23/05/2014
A Paris

Le gérant
Monsieur Rémy GUERIN



la société a été
statuts approuv
jour, ce qui a en

- de toutes ses
- Toute assist
- publicité et
- services gén
- Le cautionne
- de son objet
- Toutes activ
- moyens éco
- La réalisatio
- précitées,



par M. Rémy G
la somme en n

Total composa

Aux termes
décidé d'augm
à 57 610,81 €
unique sur la s

En cas d'augmentation
décision collective
Toute personne a
conditions fixées

Si l'augmentation
de l'associé unique
capital et la modification
d'un rapport annuel
désigné en justice

societe, ni s'interdit
pour l'exercice de
l'associé unique

U

elle transmise
consentement de
sociates, cette m
l'associé cédant.

Le projet de ce
recommandée av
Si la société n'a
dernière des notit

✓

d'exister, et, en cas de partage de

VII - Lorsque la
de dissolution de
droit et héritiers
attributaire de p
l'agrément des in
des parts sociale



**Le gérant ou ch
fixé par décision**

**Il - Dans les rap
les plus étendus
pouvoirs que la l**

**La société est e
pas de l'objet so
ou qu'il ne pouv
suffisant pas à c**

1/

**La nomination du
social, la société
total du bilan, m
l'exercice.**

**Même si ces se
demandée en je
capital social.**

**Dans ces cas, U
cas de refus, o
désignés par dé**

1
1

seules sont mises

b) Consultation é

1° En cas de con
connu, par lettre
proposées, ainsi

Les associés dis
projet de résoluti
formulé par les m

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' or 'W' shape with a vertical line through the center.

Les décisions ne

- A l'unanimité, s'il s'agit d'un associé ou d'un commanditaire en commandite par actions
- A la majorité des voix sociales, s'il s'agit des décisions de parts
- Par des associés dans la société anonyme en cas de révocation
- Et par des associés pour les autres décisions

11/

Il - Il est dressé à
l'actif et du passif
résultat récapitulé
l'information donne

La gérance pro
amortissements e

11

**différence, après
l'exercice.**

**Sur le bénéfice
au moins pour**

**Ce prélèvement
capital social ;
descendue au-**

V

Dans les deux cas,
dans les conditions

En cas d'inobservation
tout intéressé peut
associés n'ont pu

Toutefois, le tribunal
eu lieu.

11

les avantages p
sur requête. Ces

Leur rapport, a
social, est tenu
date de l'assem
chacun des ass
greffe du tribuna
statuer sur la tr
prévue pour la r

réunion, et qu'ils ont
gérant, ce dont l'as

Le président rappo
suivant :

l'article L 223-19 d

Chacune desdites
associés ont été a

Cette résolution es

CHATILLON (9232
ce à compter de ce

Cette résolution es

HUITIEME RESOL

En conséquence
l'article 4 des statu

émises au
jouissance

3. que confo
conserver
cinquième

4. qu'en cons
réalisée.

Cette résolution es

Cette résolution es

